

POIRAY JOAILLIER

Société Anonyme

2, rue Bassano
75116 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2011

AUDIT ET CONSEIL UNION
17, bis rue Joseph-de-Maistre
75876 PARIS Cedex 18
Membre de la compagnie régionale de Paris

DELOITTE & ASSOCIES
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
Membre de la compagnie régionale de Versailles

POIRAY JOAILLIER

Société Anonyme
2, rue Bassano
75116 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons établi en date du 8 septembre 2011, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci ne nous ayant pas été communiqués dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 19 septembre 2011, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société POIRAY JOAILLIER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-2 de l'annexe aux comptes sociaux qui expose le litige entre votre société et le bailleur GENERALI ainsi que le montant de la provision pour risque comptabilisée.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 mars 2011 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender cette année encore les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à notre propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La société évalue la valeur d'inventaire de ses immobilisations incorporelles et de ses participations et créances rattachées selon les méthodes décrites dans les notes 2-3 et 3 de l'annexe relatives aux provisions sur comptes courants et aux règles et méthodes comptables applicables aux immobilisations incorporelles et financières et aux créances. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société relative à l'évaluation des immobilisations incorporelles, des titres de participation et des créances rattachées au vu de la composition de l'actif net, des plus-values latentes et des perspectives de rentabilité et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 mars 2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

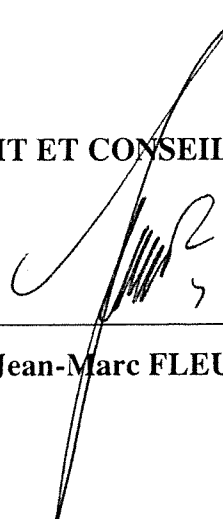
La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent, de notre part, l'observation suivante :

Le texte des résolutions publié en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011 comporte une erreur matérielle portant sur le montant du résultat desdits comptes à approuver et donc sur le montant de l'affectation du résultat qui vous est proposée.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 21 septembre 2011

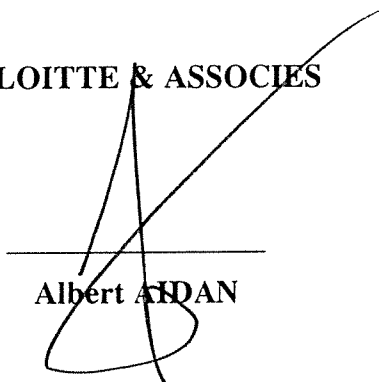
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT ET CONSEIL UNION



Jean-Marc FLEURY

DELOITTE & ASSOCIES



Albert AIDAN

SA POIRAY JOAILLIER
COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 Mars 2011

SA POIRAY JOAILLIER
COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 Mars 2011
(montants exprimés en € sauf mention contraire)

COMPTE DE RESULTAT AU 31 MARS 2011

COMPTE DE RESULTAT	31/03/2011	31/03/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	7 296 081	6 600 822
PRODUCTION VENDUE :		
Production vendue	340 490	300 775
Refacturation Frais & Debours		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	7 636 572	6 901 597
PRODUCTION STOCKEE (1) :		
VAR de stock de marchandises	160 561	
PRODUCTION IMMOBILISEE		
Reprise de provision d'exploitation & transfert de charges	424 642	689 413
Autres produits	4 769	38 461
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	8 226 544	7 629 471
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats des marchandises	2 534 320	1 303 766
Variation de stock de marchandises (2)		975 340
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats et charges externes	2 521 372	2 181 814
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
Impôts et taxes	121 449	113 073
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	1 304 461	1 436 427
Charges sociales	706 281	697 904
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements	96 591	76 992
Dotations aux provisions	281 432	153 600
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Autres charges	38 769	404 075
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 604 674	7 342 991
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)-(II)	621 870	286 480
Autres produits de participations	44 258	65 240
Autres intérêts et produits assimilés	7	1 569
Reprises sur provisions		241 000
Différences positives de changes	19 229	4 001
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	63 494	311 810
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions sur titres		1
Intérêts et charges assimilés	1 136	4 293
Différences négatives de change	19 677	59 408
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	20 813	63 702
RESULTAT FINANCIER (V)-(VI)	42 681	248 108
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	664 550	534 589
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		6 959
Sur opérations en capital		112 541
Produits sur cessions immobilisations	375	
Reprises de provisions et transfert de charges exceptionnelles		375 606
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	375	495 106
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotation aux provisions	1 924 737	
Autres Charges exceptionnelles	40 246	508 047
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 964 983	508 047
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII)-(VIII)	-1 964 608	-12 941
Impôts sur les bénéfices (X) (charges en positif)		
TOTAL DES CHARGES (II)+(IV)+(VI)+(VIII)+(IX)+(X)+(XI)+(XII)	9 590 470	7 914 740
TOTAL DES PRODUITS (I)+(III)+(V)+(VII)	8 290 413	8 436 388
RESULTAT DE L'EXERCICE (pertes en négatif)	-1 300 058	521 648

BILAN AU 31 MARS 2011

ACTIF	31/03/2011			31/03/2010
	Brut €	Amortissements et provisions K€	Net €	€
Actif immobilisé	7 056 618	2 796 259	4 260 359	4 407 610
Immobilisations Incorporelles	3 003 217	324 222	2 678 995	2 568 386
Immobilisations Corporelles	1 280 615	1 047 927	232 688	193 859
Immobilisations Financières	2 772 786	1 424 110	1 348 676	1 645 364
Actif circulant	6 588 085	840 340	5 747 744	4 850 839
Stocks et en cours	2 906 299	205 193	2 701 106	2 417 361
Avances et acomptes versés	87 360	-	87 360	-
Clients et Comptes rattachés	1 981 817	134 520	1 847 298	1 320 275
Autres créances	1 004 729	500 628	504 101	596 484
Disponibilités	345 232	-	345 232	327 490
Comptes de régularisation	262 647	-	262 647	189 229
Ecart de Conversion Actif	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	13 644 703	3 636 600	10 008 103	9 258 449

PASSIF	31/03/2011	31/03/2010
	€	€
Capitaux Propres	6 946 615	6 906 608
Capital	6 780 350	6 243 165
Primes d'émission	1 167 641	99 640
Primes de fusion	194 932	194 932
Réserves	31 988	6 703
Report à nouveau	71 761	-
Résultat de l'exercice	- 1 300 058	521 647
Provisions pour Risques et Charges	215 728	236 600
Dettes	2 845 760	2 115 241
Emprunts et Dettes Financières	204 078	134 456
Avances et acomptes	60 915	27 645
Fournisseurs et Comptes Rattachés	2 095 603	1 352 381
Dettes fiscales et sociales	458 344	507 757
Autres Dettes et comptes de régularisation	26 820	93 002
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF	10 008 103	9 258 449

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En €	Capital Social	Prime d'émission	Prime de fusion	Autres réserves	Résultat	Capitaux propres
Solde au 31 mars 2009	123 706	4 741 179	21 516	-539 171	386 396	4 733 625
Augmentation de capital	6 119 458	-4 641 539	173 417			1 651 336
Affectation du résultat				386 396	-386 396	0
Résultat 2009/2010					521 647	521 647
Autres						0
Solde au 31 mars 2010	6 243 164	99 640	194 933	-152 775	521 647	6 906 608
Augmentation de capital	537 186	1 068 001				1 605 187
Affectation du résultat				521 647	-521 647	0
Résultat 2010/2011					-1 300 058	-1 300 058
Dividendes				-265 122		-265 122
Autres						0
Solde au 31 mars 2011	6 780 350	1 167 641	194 933	103 750	-1 300 058	6 946 615

Dans le cadre du paiement du paiement du dividende en actions, le capital social a été augmenté de 58.548,75 € par création de 234.195 actions suite au réinvestissement de 25.509.119 coupons sur les 26.512.245 coupons adressés aux actionnaires.

SA POIRAY JOAILLIER
ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 Mars 2011
(montants exprimés en € sauf mention contraire)

1 Identification de l'entreprise

La désignation de l'entreprise est SA POIRAY JOAILLIER ci-après dénommée « La société ».

Les comptes de la société présente un total de ses actifs pour 10.008.103 € et un perte sur la période d'un montant de 1.300.058 €. Le compte de résultat est présenté sous forme de liste.

La période courue a une durée de 12 mois allant du 1 avril 2010 au 31 mars 2011.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 3 août 2011.

2 Evènements significatifs

2-1 Augmentation de capital suite aux levées de fonds TEPA : ISF 2010

La variation du capital social d'un montant de 537.186 euros s'explique comme suit :

- Dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale en date du 30 novembre 2009, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes susceptible d'investir dans le cadre d'un placement privé. 1.539.587 actions nouvelles ont été créées augmentant le capital social de 384.896,75 euros. La prime d'émission attachée à cette augmentation de capital ressort à 923.752,20 euros.
- Dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale en date du 25 novembre 2010, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes susceptible d'investir dans le cadre d'un placement privé. 374.960 actions nouvelles ont été créées augmentant le capital social de 93.740 euros. La prime d'émission attachée à cette augmentation de capital ressort à 281.220 euros.
- Dans le cadre du paiement du dividende en actions, le capital social a été augmenté de 58.548,75 € par création de 234.195 actions suite au réinvestissement de 25.509.119 coupons sur les 26.512.245 coupons adressés aux actionnaires.

2-2 Procédures Poiray Joaillier / Generali

La société GENERALI a donné bail à la société Poiray Joaillier le 1^{er} octobre 1992 des locaux commerciaux situés au 1 rue la Paix, ce bail stipulant notamment:

- une clause d'indexation conventionnelle du loyer sur l'indice national du coût de la construction ;
- une clause résolutoire au terme de laquelle le contrat peut être résilié de plein droit en cas de défaut de paiement de loyer.

Deux procédures sont en cours contre la Cie GENERALI.

2-2-1 Action en opposition à commandement de payer sur l'indexation du loyer

Le 31 janvier 2008, GENERALI considère que le loyer annuel n'a pas fait l'objet de l'indexation conventionnelle depuis le 1^{er} décembre 2004 et décide d'activer cette clause, avec un effet rétroactif au 1^{er} décembre 2004, réclamant ainsi un arriéré de 212.843 €.

Poiray Joaillier conteste cette indexation et continue de payer l'ancien loyer.

Le 21 mai 2008, GENERALI fait signifier à Poiray Joaillier un commandement de payer auquel Poiray Joaillier forme opposition le 24 juin 2008 et assigne GENERALI devant le TGI de Paris afin :

- De voir la clause d'échelle mobile (clause d'indexation) privée d'effet ;
- De déclarer nul le commandement de payer ;
- A titre subsidiaire, de se faire octroyer des délais de paiement pour s'acquitter de l'éventuel arriéré.

Suivant le Jugement rendu le 10 novembre 2009, le Tribunal de Grande Instance a débouté Poiray Joaillier de ses demandes mais lui accorde un délai d'un an pour payer la somme de 249.178,22 € TTC.

Selon l'avocat de Poiray Joaillier, cette décision n'apparaît pas conforme au droit positif applicable en la matière, et notamment à un arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris, en date du 28 novembre 1980. C'est la raison pour laquelle Poiray Joaillier a interjeté appel de ladite décision.

Par ailleurs, le Jugement rendu le 10 novembre 2009 par le Tribunal de Grande Instance de Paris n'ordonne pas l'exécution provisoire et l'appel de ladite décision suspend son exécution.

A ce titre la provision passée dans les comptes clos au 31 mars 2010 a été de 125 K€, soit la moitié de la condamnation du jugement du 10 novembre 2009.

Le montant total du risque encouru est de 520 K€ en cas de décision favorable à Generali, néanmoins les jurisprudences récentes rendues depuis le jugement du 10 novembre 2009 sont favorables à la position soutenue par Poiray Joaillier.

En raison de l'avis des conseillers de Poiray Joaillier, ainsi que des jurisprudences récentes favorables, la Société a décidé de ne pas passer de provisions supplémentaires dans ces comptes clos au 31 mars 2011.

2-2-2 Action en fixation de loyer

Un contentieux est né au départ d'une contestation sur le montant du loyer renouvelé et s'est aujourd'hui déplacé sur le terrain de la date d'effet du loyer.

a. Les faits

Le 26 juin 2009, la société GENERALI a signifié un congé avec offre de renouvellement du bail pour une durée de 9 années à compter du 01 janvier 2010 ainsi qu'un loyer revu à la hausse.

La Société a notifié son accord sur le principe du renouvellement et refusé le montant du loyer proposé.

b. Procédure

Depuis février 2010, GENERALI formule une nouvelle demande : que les effets du congé soient reportés au 30 juin 2013, au lieu du 1er janvier 2010.

En effet, à la suite d'un changement de gestionnaire, GENERALI s'est rendue compte qu'une demande de renouvellement avait été faite par Poiray Joaillier selon un exploit d'huissier en date du 10 octobre 2003.

GENERALI n'ayant pas contesté cette demande dans le délai de 3 mois, elle est donc réputée avoir accepté le principe du renouvellement du bail à compter de cette date.

Poiray Joaillier aurait ainsi sollicité le renouvellement de son bail à compter du 15 avril 2004.

Le congé délivré par erreur le 26 juin 2009 pour le 01 janvier 2010 par GENERALI serait alors prématuré. Le bail court normalement du 15.04.2004 au 14 avril 2013.

Poiray Joaillier conteste la date d'effet de la demande de renouvellement et demande au juge la nomination d'un expert afin de procéder à l'évaluation de la valeur locative des locaux à la date du 1^{er} janvier 2010.

2-3 Provision sur comptes courants

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités, la société a décidé de provisionner ses comptes courants vis-à-vis de ses filiales japonaise et suisse. L'activité de ses deux filiales a été restructurée au début de l'exercice 2011/2012 et un retour à la profitabilité est attendu à court terme mais les probabilités de remboursement des comptes courants demeurent faibles.

Suisse :

La société POIRAY JOAILLER SA a ouvert, au cours de cet exercice, une filiale en Suisse qui porte à son actif un magasin situé à Genève es-qualité de « vaisseau amiral » de la marque sur le territoire suisse. Un plan de développement a été établi par la direction générale de la société et a été approuvé par le Conseil d'administration.

Japon :

La société POIRAY JOAILLER SA dispose d'une filiale au Japon.

La société a procédé à une refonte de ses équipes japonaises, au recrutement du personnel de vente apportant ainsi des perspectives nouvelles en matière de connaissance des marques de luxe et de leur distribution. Le Conseil d'administration a donné son accord sur le déroulement du plan de réorganisation de la filiale japonaise et considère cette implantation comme stratégique pour cette région.

3 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles françaises suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au plan comptable général 1999. Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les informations financières sont présentées en euros. Ces informations financières ont été arrêtées par le Conseil d'administration en date du 3 août 2011.

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au cours mensuel du mois. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes latentes résultant de la conversion en euros sont évaluées et enregistrées en provision pour risque de change.

Pour établir ces informations financières, la direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

Recours à des estimations

La direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et écarts d'acquisition, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, il a été pris pour hypothèse que la reprise resterait lente dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées :

- Des droits au bail évalués à leur coût historique (y compris frais d'acquisition). Ils font l'objet d'évaluations régulières auprès d'experts indépendants, et d'un calcul de valeur d'utilité par l'établissement d'actualisation de flux futurs de trésorerie estimés. Une valeur d'expertise et d'utilité inférieure aux montants inscrits dans les comptes entraînerait la constatation d'une provision.
- D'autres immobilisations incorporelles : logiciels et de la marque POIRAY

Une provision pour dépréciation sera comptabilisée si la base de l'activité concernée ne permet plus de générer des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier la valeur comptable de l'actif incorporel.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 à 3 ans
Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
Installations techniques	
Matériel et outillage industriels	
Mobilier	1 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- Dépôts et cautionnements,
- Titres de participation,
- Créances liées à des participations.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur recouvrable de la participation est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité de la participation est appréciée sur la base de plusieurs critères faisant notamment intervenir l'actif net, les plus values latentes et les perspectives de rentabilité.

Stock

Les stocks faisant l'objet d'un marquage d'un numéro de série, sont évalués à leurs coûts d'achat et frais accessoires.

Les stocks, dont les pièces sont gérées en lots, sont valorisés suivant la méthode : premier entrée, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les modalités de détermination de la provision n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent et sont fondées sur des statistiques de ventes sur l'écoulement par famille et par date d'acquisition ainsi que sur une étude détaillée par lot pour les pierres.

Elles ont été déterminées de la manière suivante:

- Les articles de Poiray Joaillier et acquis auprès de Poiray France antérieurement au 31/03/07 ont fait l'objet d'un taux de dépréciation de 30% calculé sur la base d'observations statistiques de marges négatives réalisées lors d'opération de déstockages.
- Les produits finis achetés ou fabriqués ont fait l'objet d'une analyse par catégorie distinguant les produits de collections actives et les produits de collections non-actives.
- Les stocks de collections actives n'ont pas été dépréciés et pour faire face aux pertes à terminaison de certaines familles d'articles, il a été appliqué un taux de dépréciation de 15% sur la valeur globale des produits de collections non-actives.
- Le stock de pierres a été déprécié à la suite d'une étude détaillée réalisée pour la clôture des comptes au 31 mars 2010 permettant d'identifier les pierres pouvant être utilisées durant les prochaines années. Les pierres montées en produits finis générant toujours une marge confortable n'ont pas été dépréciées. Les autres pierres ont été dépréciées sur la base d'une étude réalisée par un expert en février 2009 établissant une valeur de marché pour chaque famille de pierre.
- Les autres stocks ont fait l'objet d'une analyse individuelle pour tenir compte d'un risque d'écart et qui concerne les stocks en dépôt chez les fournisseurs et les clients

Evaluation des créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Créances et dettes en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été évaluées sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. La différence résultant de cette évaluation est inscrite en écart de conversion actif et/ou passif.

Les charges ou produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes latentes résultant de la conversion en euros sont évaluées en tenant compte des couvertures à terme et enregistrées en provision pour risque de change.

Dépréciation des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les éléments externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Si les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de certains actifs.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par l'actif.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets actualisés de trésorerie attendus. Ces deniers sont déterminés sur la base des données budgétaires.

Valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition. Elles sont évaluées à leur coût historique ou à leur valeur de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cessions sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Indemnités de départ à la retraite

La société n'a pas comptabilisé le montant de son engagement en matière de départ à la retraite. Compte tenu de l'âge moyen du personnel, la société considère que le montant de ses engagements à ce titre n'est pas significatif.

Provision pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisées quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance et le montant sont incertains.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les créances sont reconnues au moment de la livraison des produits aux clients :

- en boutique lors du passage en caisse
- pour le négoce au départ usine
- à l'export selon les incoterms (au moment de la livraison chez le client)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

4. Evénements postérieurs à la clôture

4-1 Augmentation de capital suite aux levées de fonds TEPA : ISF 2010

Dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale en date du 25 novembre 2010, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes susceptible d'investir dans le cadre d'un placement privé. 197.031 actions nouvelles ont été créées augmentant le capital social de 49.257,75 euros. La prime d'émission attachée à cette augmentation de capital ressort à 147.773,25 euros.

A l'issue de cette opération, le capital social s'élève à 6.829.607,75 €, réparti en 27.318.431 actions d'une valeur nominale de 0,25 € intégralement souscrites et libérées.

4.2 Révocation d'un administrateur

Monsieur Philippe André LEVEQUE DE VILMORIN a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 13 avril 2011 et de son mandat d'administrateur de lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011. Monsieur LEVEQUE DE VILMORIN a engagé une procédure prud'homale. Les conseils de la société estiment que la procédure a peu de chances d'aboutir eu égard au statut de mandataire social de cette personne et à l'absence de contrat de travail.

4.3 Nomination d'un nouveau directeur général

Madame Elisabeth BAUR a été nommée en remplacement en qualité de Directeur Général le 13 avril 2011.

5 Notes sur le bilan

5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées pour l'essentiel de :

- la valeur des fonds de commerce des boutiques POIRAY à hauteur de 862 903 €
- ainsi que des marques et modèles POIRAY pour 1 760 937 €, la marque ayant été incorporée aux actifs de la société à la suite de la fusion avec SRP intervenue lors de l'exercice clos au 31 mars 2010.

Eléments	Valeurs nettes
Marque ARFAN + Clientèle + droit au Bail Faubourg st Honoré	530 000
Marque Poiray + Clientèle	332 903
TOTAL	862 903

Nous n'avons pas identifié au cours de l'exercice d'indice de perte de valeur sur les éléments du fonds commercial, ne donnant ainsi lieu à aucune dépréciation du fond commercial.

Variation des valeurs brutes

RUBRIQUES	31/03/2010	Acquisitions	Diminutions	31/03/2011
Immobilisations incorporelles	2 866 033	137 185		3 003 217
Immobilisations corporelles	1 171 992	108 623		1 280 615
	4 038 025	245 808	-	4 283 832

Variation des amortissements

RUBRIQUES	31/03/2010	Acquisitions	Diminutions	31/03/2011
Immobilisations incorporelles	297 646	26 797	221	324 222
Immobilisations corporelles	978 133	69 794		1 047 927
	1 275 779	96 591	221	1 372 149

5.2 Immobilisations financières

RUBRIQUES	31/03/2010	Augmentation	Diminution	31/03/2011
Titres de participation	14 820		-	14 820
Dépôts et cautions versés	261 134		2 278	263 412
Autres titres immobilisés		1 075 000	-	1 075 000
Créances rattachées à des participations	1 369 412	54 698		1 424 110
	1 645 365	1 129 698	2 278	2 777 341

Les immobilisations financières comprennent :

- Les titres de participation sur les filiales suisse et japonaise.
- La société a deux filiales respectivement en Suisse à Genève et au Japon à Tokyo. Les créances rattachées aux participations correspondent aux avances accordées par la société à sa

filiale japonaise. Cette créance a fait l'objet d'une provision au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 ;

- 10.750 obligations convertibles SMALTO. Ces obligations ont été acquises au prix de 100 € et sont rémunérées à 3% par an. Leur valeur s'élève à 1.075.000 €.

Les provisions sur immobilisations financières se décomposent comme suit :

RUBRIQUES	31/03/2010	Fusion	Dotation	Reprise	31/03/2011
Immobilisations financières	1	-	1 424 109	-	1 424 110
	1	-	1 424 109	-	1 424 110

La valeur nette comptable des immobilisations financières s'établit à 1.348.675 €.

5.3 Etat des stocks

RUBRIQUES	31/03/2010	Augmentation	Réduction	31/03/2011
Stock de marchandises	2 745 738	160 561		2 906 299
Provision pour dépréciation	328 378		123 185	205 193
	2 417 361	160 561	- 123 185	2 701 106

Les stocks par grandes familles se décomposent comme suit :

RUBRIQUES	31/03/2011	31/03/2010
Stocks courants	2 105 267	1 966 992
Stocks de pierres	471 033	532 111
Autres stocks	330 000	246 635
	2 906 300	2 745 738

5.4 Etat des créances et dettes

Etat des créances

RUBRIQUES	Montant net	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Créances clients	1 981 817	930 560	1 051 257
Avances et acomptes versés	87 360	87 360	
Personnel, organismes sociaux, Etat	35 798	35 798	-
Groupe et associés, divers	500 686		500 686
Autres	468 245	468 245	
Charges constatées d'avance	262 647	262 647	-
TOTAL GENERAL	3 336 553	1 784 610	1 551 943

Les créances ayant une échéance supérieure à un an concernent les créances sur les filiales japonaise et suisse. Les avances accordées à la filiale suisse pour un montant de 500.628 € a fait l'objet d'une provision dans les comptes clos le 31 mars 2011. Cette provision correspond aux frais engagés depuis l'ouverture de la boutique à Genève intervenue au début de cet exercice.

Etat des dettes

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Redressement URSSAF	20 160	20 160	-
Découverts bancaires	183 918	183 918	-
Avances et acomptes	60 915	60 915	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 095 603	2 095 603	-
Personnel, organismes sociaux, état	458 344	458 344	-
Autres dettes	26 819	26 819	-
Dettes sur immobilisations			-
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL GENERAL	2 845 759	2 845 759	-

Les dettes fournisseurs comprennent les loyers dus à GENERALLI pour 616.214 € et des sommes à d'autres fournisseurs pour 287.200 € pour lesquels des procédures contentieuses sont engagées.

5.5 Banques et comptes rattachés

RUBRIQUES	31/03/2010	Augmentation	Réduction	31/03/2011
Banques	327 040	18 192		345 232
	327 040	18 192	-	345 232

5.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concerne principalement les loyers et charges rattachées.

5.7 Capitaux propres

RUBRIQUES	31/03/2010	Augmentation de capital	Frais augmentation de capital	Résultat	Dividendes	Affectation du résultat n-1	31/03/2011
Capital	6 243 165	537 186	-		-	-	6 780 350
Prime d'émission	99 640	1 397 012	- 329 011		-	-	1 167 641
Prime de fusion	194 932						194 932
Réserve légale	6 703	-	-			25 285	31 988
Réserve spéciale pour actions propres		-	-				0
Report à nouveau	-159 478	-	-		- 265 122	496 362	71 761
Résultat	521 647			- 1 300 058	-	- 521 647	-1 300 058
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 906 609	1 934 198	- 329 011		-265 122	- 0	6 946 615

Le capital social est réparti comme suit :

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	24 972 658	0,25 €
Actions émises pendant l'exercice	2 148 742	0,25 €
Actions remboursées pendant l'exercice	-	
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	27 121 400	0,25 €

5.8 Provisions

RUBRIQUES	31/03/2010	Dotation	Reprise utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2011
Provisions pour risques	236 600	7 728	28 600	-	215 728
Autres provisions				-	-
Provisions pour risques et charges	236 600	7 728	28 600	-	215 728
Provision sur compte courant Japon		1 424 109			1 424 109
Provisions sur comptes clients	102 219	68 511	36 210	-	134 520
Provisions sur stock	328 378	205 193	328 378		205 193
Provision sur compte courant Suisse		500 628			500 628
Provisions pour dépréciation	430 597	2 198 441	364 588	-	2 264 449
TOTAL GENERAL	667 197	2 206 169	393 188	-	2 480 177

Les provisions pour litiges prud'hommaux s'élèvent à 90.728 €. Les autres provisions pour risques concernent principalement le litige avec la société GENERALI qui est décrit ci avant dans les notes de l'annexe.

RUBRIQUES	31/03/2010	Dotation	Reprise utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2011
Provisions d'exploitation	667 197	281 432	393 188	-	555 441
Provisions financières					
Provisions exceptionnelles		1 924 737			1 924 737
TOTAL GENERAL	667 197	2 206 169	393 188	-	2 480 177

5.9 Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

PRODUITS A RECEVOIR	31/03/2011	31/03/2010
Fournisseurs	440 231	288 639
Factures à établir	22 086	24 193
TOTAL GENERAL	462 317	312 832

Les produits à recevoir concernant les fournisseurs correspondent principalement au contentieux qui oppose notre société à la société GENERALI.

Les charges à payer se décomposent comme suit:

CHARGES A PAYER	31/03/2011	31/03/2010
Fournisseurs	104 836	242 668
Dettes sur provisions congés payés	152 401	139 313
Dettes fiscales et sociales	88 640	136 152
TOTAL GENERAL	345 878	518 133

6 Notes sur le compte de résultat

6.1 Chiffre d'affaires de la société

ACTIVITES	31/03/2011		31/03/2010	
Ventes de marchandises	7 296 081	95,5%	6 600 822	95,6%
Production vendue	340 490	4,5%	300 775	4,4%
TOTAL Chiffre d'affaires	7 636 572	100%	6 901 597	100%

ZONE GEOGRAPHIQUE	31/03/2011		31/03/2010	
France	7 003 263	91,7%	6 363 066	92,2%
Export	633 309	8,3%	538 531	7,8%
TOTAL Chiffre d'affaires	7 636 572	100%	6 901 597	100%

Le chiffre d'affaires s'élève à 7.636.572 € et est en progression de 10,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression provient principalement de l'augmentation des ventes réalisées par les distributeurs français.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

ACTIVITES	31/03/2011	31/03/2010
Boutiques France	41,5%	40,1%
Corner	6,0%	4,3%
Distributeurs	52,5%	55,6%
TOTAL Chiffre d'affaires	100%	100%

6.2 Frais de personnel

RUBRIQUES	31/03/2011	31/03/2010
Salaires et traitements	1 304 461	1 369 146
Charges sociales	603 078	665 821
Autres charges de personnel	103 203	99 363
Total des salaires et charges	2 010 742	2 134 330

6.3 Résultat exceptionnel

RUBRIQUES	31/03/2011	31/03/2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		119 500
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	375	-
Reprise sur provisions	-	375 606
Total produits exceptionnels	375	495 106
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-
Autres charges exceptionnelles	40 246	508 047
Dotations aux amortissements & provisions	1 924 737	
Total Charges exceptionnelles	1 964 983	508 047
Total Résultat exceptionnel	-1 964 608	-12 941

Les dotations aux provisions concernent les provisions comptabilisées sur les comptes courants accordés aux filiales japonaise et suisse.

6.4 Impôts

La société dispose de reports déficitaires pour un montant de 11,2 M€.

7 Autres informations

7.1 Effectifs

Effectifs	31/03/2011	31/03/2010
Effectifs	36	37
Total effectif	36	37

7.2 Rémunérations des cinq personnes les mieux rémunérées

RUBRIQUES	31/03/2011
Nombres de personnes concernées	5
Avantages à court terme	343 237
Indemnités de fin de contrat de travail	4 978
Rémunérations payées en actions	
Total	348 215

7.3 Engagements hors bilan

Les engagements de retraite de la société n'ont pas été comptabilisés car ils sont jugés non significatifs compte tenu de la jeunesse de la société et de la faible ancienneté du personnel.

Le montant calculé au 31/03/11 s'élève à 27.458,29 €, charges sociales incluses calculées au taux de 45%.

L'engagement de retraite a été calculé conformément aux normes comptables françaises et notamment à l'avis du Conseil National de la Comptabilité au 01/04/2003 et en appliquant les dispositions de la convention collective de la société.

7.4 Entreprises liées

RUBRIQUES	POIRAY JAPON	POIRAY SUISSE	SCI BASNO	CADANOR
ACTIF				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	13 715			1 075 000
Provision des immobilisations fin.				
Autres créances rattachées à des participations	1 424 109			
Créances client TTC	668 766	382 491		
Compte courant		500 628		
Compte courant intégration fiscale				
Comptes de régularisations				
Valeurs mobilières de placement				
PASSIF				
Dettes fournisseurs			127 698	
Compte courant				
Compte courant intégration fiscale				
Autres dettes				
CHARGES				
Autres charges externes			215 467	
Frais de personnel				
Frais Financiers				
Charges financières exceptionnelles				
PRODUITS				
Chiffre d'affaires	108 484	377 168		
Autres produits				
Transfert de charges d'exploitation				
Produits financiers	12 698	3 568		27 992
Produits exceptionnels				
IS intégration fiscale				

Les entreprises liées sont Poiray Japon et Poiray Joaillier (Suisse) Sarl.

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché, à ce titre elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123 – 198 11.

7.5 Tableau des filiales et participations

	Capital social en €	Autres capitaux	Quote part	Valeur comptable des titres détenus (en €)		Chiffre d'affaire de l'exercice	Résultat net	Dividendes versés
				brute	nette			
Principales Filiales détenues à plus de 50%								
POIRAY JAPON	85 000	-3 373 617	100%	1	1	587 528	-124 979	-
POIRAY SUISSE	9 018	-113 481	100%	13 715	13 715	6 290	-116 373	

7.6 Société mère

Design et Création SA

18, Avenue Delleur, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique